



**AVIS DE CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC
N°19/002
Grand Port Maritime du Havre**

Le Grand Port Maritime du Havre (GPMH) a mis en œuvre une procédure de publicité en vue de l'attribution d'un Titre autorisant l'occupation d'une dépendance du domaine public située Chaussée Hermann du Pasquier sur la commune du Havre, dont la référence Haropa Solutions est le n° 4719 et en vue de l'implantation d'une activité de transport routier de fret de proximité.

A l'issue de la procédure de publicité, la Société TRANSPORTS SAIL, ZA de Questanette – 56190 MUZILLAC, n° de SIREN 327 397 675, est la seule à avoir présenté un projet d'implantation.

Le Directoire du Grand Port Maritime du Havre et la Société TRANSPORTS SAIL ont conclu une Convention d'Occupation Temporaire n° 18-138 portant sur la dépendance susvisée le 22/01/2019.

Description de la dépendance : une parcelle de terre-plein d'une superficie de 750 m².

Durée de la convention : 8 mois environ à compter du 18/10/2018.

Toute demande de renseignement complémentaire peut être formulée au Service Développement et Relations Clients – Tel : 02.32.74.69.31 – adresse email : clientzip@havre-port.fr

Cette Convention d'Occupation Temporaire est susceptible de faire l'objet d'un recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Rouen dans un délai de deux (2) mois à compter de la publication du présent avis.

Date de mise en ligne du présent avis : **08/02/2019**